Annexe 1 - SUIVI DE CONTRÔLE DU CONNECTEUR

En plus des vérifications courantes à chaque utilisation, un EPI doit régulièrement subir un contrôle approfondi, réalisé par une personne compétente. Le connecteur doit faire l'objet d'un contrôle au minimum tous les 12 mois et après tout événement exceptionnel dans la vie du produit.
La vérification doit être réalisée avec la notice technique fournie par le fabricant.
En cas de doute, contacter le fabriquant.

Réf du produit	N° de lot de fabrication année/mois	Identifiant unique de l'EPI	Date d'achat	Date de 1ère utilisation
KN012				

Fabriquant KUJANAK Eurl

2 rue de Montholon – 01000 BOURG-EN-BRESSE
TÉL. 07 66 86 88 66 – contact@clipfil.com

Date du contrôle	Fente « a »	État de la protection Bec	État de la protection Câble	État du linguet	Fonctionnement du linguet		État du corps	Lisibilité des marquages	Autres observations	Contrôleur Nom signature
					Ouverture	Verrouillage				